



GUIDE D'UTILISATION POUR LE FORMULAIRE DES
MÉTRIQUES DES PRINCIPES ET CRITÈRES 2018 DE LA
RSPO

Titre du Document : Guide d'Utilisation pour le Formulaire des Métriques des Principes et Critères 2018 de la RSPO

Code du Document : RSPO-GUI-P03-003 V2 FRE

Champ d'Application : International

Type de Document : Guide

Validation : Novembre/2020 (révisé en Mai/2021)

Contact : rspo@rspo.org

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS	1
1.0 INTRODUCTION	2
1.1 Aperçu des Indicateurs Métriques de la RSPO P&C 2018	3
COMMENT LES DONNÉES SERONT-ELLES UTILISÉES ?	4
1.2 À PROPOS DU FORMULAIRE DES MÉTRIQUES DES P&C DE LA RSPO	4
UNITÉ DE CERTIFICATION	4
CALENDRIER DES RAPPORTS	4
2.0 INDICATEURS METRIQUES DES P&C 2018 DE LA RSPO : DEFINITIONS	9
2.1 INDICATEURS ÉCONOMIQUES	9
a. Production et ventes	9
b. Rendement (productivité du terrain)	9
2.2 INDICATEURS SOCIAUX	10
a. Travail	10
b. Formations	10
c. Intégration des petits producteurs et des petits exploitants	11
d. Taux de Fréquence d'Accidents avec Arrêt (LTIFR)	12
e. Plaintes et Doléances	12
2.3 INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	13
a. Utilisation des pesticides	13
b. Utilisation d'eau douce par huilerie	13
c. Biodiversité	13
3.0 FLUX DES DONNEES METRIQUES	15
4.0 APERÇU DE LA COMMUNICATION DES DONNEES	16

LISTE DES ABRÉVIATIONS

OC	Organisme de Certification
CPO	Huile de Palme Brute
CSPK	Certified Sustainable Palm Kernel (Huile de Palmiste Certifiée Durable)
CSPO	Certified Sustainable Palm Oil (Huile de Palme Certifiée Durable)
FFB	Fresh Fruit Bunches (Régimes de palme)
GIS	Système d'Informations Géographiques
HCV	Haute Valeur de Conservation
HCS	Haut Stock de Carbone
INANI	Interprétation Nationale Indonésienne
KPI	Indicateur Clé de Performance
LTIFR	Loss Time Injury Frequency Rate (Taux de Fréquence des Accidents avec Arrêt)
MYNI	Interprétation Nationale Malaisienne
P&C	Principes et Critères
RSPO	Roundtable on Sustainable Palm Oil (Table Ronde sur l'Huile de Palme Durable)
SCCS	Supply Chain Certification Standard (Norme de Certification de la Chaîne d'Approvisionnement)
SDG	Sustainable Development Goal (Objectif de Développement Durable)
SSC	Standards Standing Committee (Comité Permanent des Normes)
ToC	Theory of Change (Théorie du Changement)

1.0 Introduction

La Table Ronde sur l’Huile de Palme Durable (RSPO) est une organisation multipartite, à but non lucratif, qui se centre sur l’avancée de la production, de l’approvisionnement, du financement et de l’utilisation de produits contenant de l’huile de palme durable.

La production d’huile de palme durable comprend une gestion et des opérations à la fois légales, économiquement viables, appropriées sur le plan environnemental, et socialement bénéfiques. Ceci est illustré à travers la mise en place des Principes et Critères (P&C) de la RSPO, ainsi que des Indicateurs et du Guide d’Utilisation qui les accompagnent.

Le premier jet des Principes et Critères, Indicateurs et Guide d’Utilisation (2007 RSPO P&C) sont en place depuis Novembre 2007. Cinq années après leur application par les membres de la RSPO, une révision datant de 2012/2013 donna naissance à la 2013 RSPO P&C. Puis, encore cinq ans plus tard, en 2017/2018, ils furent à nouveau revus et mis à jour par le Groupe de Travail des Principes et Critères de la RSPO.

C’est en Novembre 2018 que les Principes et Critères de la RSPO pour la Production d’une Huile de Palme Durable (2018 RSPO P&C) furent adoptés et appliqués à tous les niveaux de production : de toutes les huileries (y compris ceux ne faisant pas partie de la catégorie des huileries indépendantes comme défini par le Standard de Certification de la Chaîne d’Approvisionnement (SCCS)) à tous les planteurs (y compris ceux ne faisant pas partie de la catégorie des Petits Producteurs Indépendants, pour des raisons de définition ou d’éligibilité selon la Norme RSPO pour les Petits Producteurs). Ils sont appelés ‘Unité de Certification’ à travers ce document.

L’initiative de créer un formulaire avec des indicateurs métriques, ainsi que son guide d’utilisation n’est pas au hasard. En effet, le **critère 3.2** de la 2018 RSPO P&C possède une condition d’amélioration continue qui inclut l’utilisation du Formulaire des Métriques de la RSPO P&C afin de le communiquer au Secrétariat de la RSPO. Cette condition concerne des indicateurs métriques stratégiques axés sur le résultat. Ceci est à la fois une valeur ajoutée pour les planteurs, est directement lié aux P&C, et est aligné avec la Théorie du Changement de la RSPO (ToC) ainsi qu’avec les Indicateurs Clés de Performance (KPI) de la RSPO. Cela apportera des informations sur les résultats de la mise en place des P&C à la RSPO. Les données reçues seront rendues anonymes, et destinées à des fins d’analyse, de marketing, ainsi que d’évaluations des impacts.

Le Formulaire des Indicateurs Métriques des P&C de la RSPO a été conçu et revu entre les mois de Décembre 2018 et Février 2019. Le processus fut chapeauté par le Département Impact et Évaluation, avec l’aide d’un consultant, de d’autres départements au sein du Secrétariat de la RSPO, et des membres du Comité Permanent des Normes (SSC). La version préliminaire du Formulaire des Métriques a également été présentée lors d’un atelier entre Organismes de Certification (OC) en Janvier 2019 avec l’objectif de recueillir des commentaires. La version modifiée fut ensuite un projet pilote testé par plusieurs planteurs volontaires. Le retour reçu du projet pilote a ensuite été revu avec le consultant, le Secrétariat de la RSPO, et le SSC. Les Groupes de Travail de l’Interprétation Nationale Malaisienne (MYNI) et de l’Interprétation Nationale Indonésienne (INANI) avaient eux aussi soumis leurs commentaires. Le Formulaire des Métriques fut ensuite finalisé en Novembre 2020 avec l’approbation du SSC le 13 Novembre 2020.

Ce document a pour objectif d’établir une série commune de métriques axées sur les résultats afin de permettre aux parties prenantes de comprendre les progrès pour atteindre la vision de la RSPO : rendre l’huile de palme durable la norme. Il apporte aussi une aide et des clarifications quant à l’utilisation du Formulaire des Métriques des P&C, au flux des données métriques entre l’unité de certification et le Secrétariat de la RSPO, et aux résultats communiqués publiquement.

1.1 APERÇU DES INDICATEURS METRIQUES DE LA RSPO P&C 2018

Les P&C 2018 de la RSPO sont organisés en trois zones d'impacts, avec la RSPO ToC comme cadre.

ZONE D'IMPACT	2018 RSPO P&C
PROSPERITÉ Objectif d'Impact : Un secteur compétitif, résilient et durable	Principe 1 : Se comporter de manière éthique et transparente Principe 2 : Gérer légalement et respecter les droits Principe 3 : Optimiser la productivité, l'efficacité, les impacts positifs et la résilience
PEOPLE Objectif d'Impact : Des moyens de subsistance durables et une réduction de la pauvreté. Les Droits de l'Homme sont protégés, respectés et corrigés	Principe 4 : Respecter la communautés et les Droits de l'Homme, et en fournir des avantages Principe 5 : Appuyer l'inclusion des petits producteurs Principe 6 : Respecter les droits et les conditions des travailleurs
PLANÈTE Objectif d'Impact : Les écosystèmes sont conservés, protégés et améliorés pour les générations futures	Principe 7 : Protéger, conserver et améliorer les écosystèmes et l'environnement

Les indicateurs métriques sous les P&C 2018 de la RSPO ont été choisis en fonction des objectifs clés de ces P&C :

- Productivité, Efficacité, Impacts Positifs, Résilience
- Les Droits des Communautés et leurs Bénéfices
- L'Intégration des Petits Producteurs
- Les Droits et Conditions de Travail des Employés
- La Protection et la Conservations des Écosystèmes et de l'Environnement

Ces indicateurs métriques sont en accord avec les P&C, alignés avec la ToC, et liés avec d'autres indicateurs tels que les Objectifs du Développement Durable établis par les Nations Unies (SDGs). La valeur ajoutée de ces métriques réside cependant dans le fait qu'elles apportent une aide aux unités de certification : elles leur permettent de suivre leurs progrès vers les résultats dans la ToC et de faire valoir les fruits de la mise en place des P&C.

Les données métriques sont requises dans le formulaire, mais ne sont en aucun cas utilisées comme moyen de vérifier une conformité, contrairement à un système où l'on recherche des objectifs ou des niveaux minimaux afin d'assurer une conformité. L'unité de certification doit cependant conserver et rapporter les données actuelles en conformité avec les P&C mais celles-ci ne sont pas obligées d'atteindre un certain niveau de mesure.

À noter : Certaines métriques ne sont pas prises en compte par le formulaire. En effet, dans les P&C de la RSPO, les données sur le changement climatique sont comptabilisées à travers la réduction de gaz à effet de serre (GHG) et l'utilisation du feu uniquement dans des circonstances exceptionnelles. Aujourd'hui, les données sur les GHG sont saisies à travers le Calculateur RSPO PalmGHG et communiquées dans le Rapport d'Impact RSPO (RSPO Impact Report).

La RSPO contrôle les zones sensibles pour identifier des traces de feux sur les terrains à palmiers à huile des membres de la RSPO : ceci se fait à travers un système d'informations géographiques (GIS) et d'alertes automatisées de l'organisation Global Forest Watch. Les membres doivent agir en conséquence et rapporter sur les notifications d'alertes ainsi que sur les résultats des vérifications sur-site. Les cas de feux doivent être pris en charge très rapidement, c'est pourquoi les enregistrements, les contrôles, les évaluations et les rapports sur les zones sensibles et les feux sont entrepris et rapportés en interne par l'unité GIS de la RSPO.

Ces métriques seront donc enregistrées et rapportées séparément de ce formulaire à travers les moyens actuels – jusqu'à ce qu'une plateforme puisse recueillir et combiner ces données pour leur analyse.

COMMENT LES DONNÉES SERONT-ELLES UTILISÉES ?

Toutes les données recueillies seront totalisées et rendues anonymes lorsqu'elles seront utilisées par la RSPO pour des formations internes, entre pairs, pour du marketing, ou tout autre rapport public rendu visible grâce au site Internet de la RSPO ou du Rapport d'Impact (Impact Report).

1.2 À PROPOS DU FORMULAIRE DES MÉTRIQUES DES P&C DE LA RSPO

Conformément au Critère 3.2, toutes les données métriques doivent être recueillies au niveau de l'Unité de Certification et rapportées au Secrétariat de la RSPO en utilisant le Formulaire des Métriques des P&C de la RSPO. Ce formulaire est conçu pour recueillir les données quantitatives annuelles d'une liste d'indicateur pour une seule huilerie, plusieurs huileries, et des sites individuels, certifiés par les P&C 2018 de la RSPO.

UNITÉ DE CERTIFICATION

Pour la certification d'une seule huilerie, les données de l'huilerie certifiée et de ses bases d'approvisionnement sont requises. Pour la certification multi-huileries où plus d'une huilerie partage la même base d'approvisionnement, les données pour toutes les huileries certifiées sous cette unité de certification et leurs bases d'approvisionnement sont requises. Pour la certification de domaine (s) individuel (s) sans huilerie intégrée, ou lorsque l'huilerie n'est pas encore établie, les champs relatifs aux huileries dans le modèle ne sont pas requis.

CALENDRIER DES RAPPORTS

Le formulaire des métriques doit être rempli par l'unité de certification avant une certification RSPO, une re-certification et un audit de surveillance annuel.

Afin d'encourager l'utilisation consistante et comparable des métriques, une année calendaire (Janvier à Décembre) est la période classique utilisée lors du rapport.

Cependant, la nature unique du système de certification de la RSPO qui est basé sur une année de licence¹, ne suit pas nécessairement le calendrier de l'année civile (janvier à décembre) ; par conséquent, deux types de calendrier pour l'enregistrement des données métriques sont requis dans le modèle.

¹ Une demande annuelle soumise par un Organisme de Certification RSPO sur la Plateforme Informatique de la RSPO lorsqu'un certifié se fait auditer initialement, lors d'une ré-certification, ou lors d'un audit de surveillance durant les cinq années de validité du certificat. Une fois approuvée par la RSPO, la licence permet au certifié de faire du commerce et des transactions. Une licence est valable un an et doit être renouvelée à chaque audit.

a. Les rapports sur une année calendaire (Janvier à Décembre)

Tous les paramètres doivent être enregistrés sur une base annuelle civile (janvier à décembre), qui comprend des informations directement liées à la mise en œuvre des P&C, telles que la production et les ventes, le renforcement des capacités, l'inclusion des petits producteurs, les travailleurs, la zone à haute valeur de conservation (HCV), la zone à haut stock de carbone (HCS) et les zones de conservation des tourbières. Le rapport annuel de ces paramètres peut être utilisé pour comparer les performances de l'unité de certification d'une année à l'autre, et l'unité de certification peut utiliser ces données pour aider à établir le budget de l'année à venir. L'année civile fait référence à l'année civile précédente de l'année d'audit. Les données démographiques des travailleurs de l'huilerie et du ou des lotissements sont enregistrées au 31 décembre de l'année civile précédente.

b. Les rapports sur une période de 12 mois comptant jusqu'à deux mois avant le mois de l'audit

Les métriques économiques, telles que la production de régimes de palme (FFB), l'huile de palme certifiée durable (CSPO) et les volumes de production et de ventes de noyau de palme durable certifié (CSPK), sont rapportées sur la base d'une période de 12 mois comptant jusqu'à deux mois avant le mois où le un audit sera effectué. Reportez-vous à l'exemple 1.

Cette période de rapport est important pour l'unité de certification afin de surveiller et d'évaluer la production réelle de leur (s) usine (s) et de leurs bases d'approvisionnement. Ces mesures sont également importantes pour la mise en œuvre de la responsabilité partagée et sont étroitement liées aux stratégies de mise en correspondance de l'offre et de la demande et de génération de la demande, des engagements et de l'adoption dans notre théorie du changement. En outre, ces informations aident l'unité de certification à surveiller et analyser les coûts et les dépenses liés aux intrants de production, à identifier les tendances opérationnelles qui pourraient être préjudiciables à l'entreprise et à trouver des moyens d'optimiser les opérations.

Exemple 1 : Un audit de surveillance annuel (ASA) réalisé en avril 2021 :

Les délais de référence pour les données économiques sont les suivants :

- i. Année civile (janvier à décembre) : janvier 2020 à décembre 2020, et
- ii. Période de 12 mois comptant jusqu'à deux mois avant le mois de l'audit : mars 2020 à février 2021

Les délais de référence pour les données démographiques sont :

- i. Pour les ouvriers du moulin et du domaine : au 31 décembre 2020
- ii. Pour les petits producteurs et les petits exploitants : janvier 2020 à décembre 2020

Délai de référence pour toutes les autres données sociales et environnementales sont :

- i. i. Janvier 2020 à décembre 2020.

Si l'audit a lieu en janvier, auquel cas l'unité de certification n'est pas en mesure de fournir des données jusqu'en décembre de l'année précédente, l'unité de certification est autorisée à fournir des données jusqu'en novembre pour les deux périodes de rapport. Reportez-vous à l'exemple 2.

Exemple 2 : Un audit de surveillance annuel (ASA) réalisé les janvier 2022 :

Les délais de référence pour les données économiques sont les suivants :

- i. Année civile : janvier 2021 à novembre 2021, et
- ii. Période de 12 mois comptant jusqu'à deux mois avant le mois de l'audit : décembre 2020 à novembre 2021

Les délais de référence pour les données démographiques sont :

- i. Pour les ouvriers du moulin et du domaine : au 30 novembre 2021
- ii. Pour les petits producteurs et les petits exploitants : décembre 2020 à novembre 2021

Délai de référence pour toutes les autres données sociales et environnementales sont :

- i. Janvier 2021 à novembre 2021

Pour une unité de certification qui est en cours de certification initiale, le modèle de mesures RSPO P&C doit également être rempli pour l'année civile précédente. Ces données pourraient servir de données de base. Pour les indicateurs économiques (production et ventes), ces données sont renseignées comme non certifiées.

DONNÉES REQUISES

Toutes les données requises dans le modèle de métriques sont des données réelles.

Idéalement, les données relatives aux domaines (sites) devraient être désagrégées dans le modèle de métriques, car cela sera plus utile et plus pratique pendant le processus d'audit. Cependant, pour une unité de certification qui ne peut pas fournir de données de sites désagrégées pour le moment, les données de domaines (sites) agrégées sont acceptables.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des métriques à enregistrer et recueillir pour chaque unité de certification. Il indique aussi leur période de rapport. Certaines de ces métriques nécessitent l'intervention de l'unité de certification, d'autres sont calculées automatiquement grâce à des formules intégrées dans le formulaire.

MÉTRIQUE	MESURE	PÉRIODE DE RAPPORT	SOURCE DES DONNÉES	LIEN AVEC LES RÉSULTATS DE LA TOC	LIEN AVEC LES P&C 2018 DE LA RSPO
INDICATEURS ÉCONOMIQUES					
Volume de Production Total de FFB Volume de production totale de FFB certifiées et non-certifiées, détaillé par petits producteurs sous régime, petits producteurs indépendants, et petits exploitants	Tonne métrique (MT)	Annuelle - année civile (Janvier à décembre) et période de 12 mois	Site Huilerie	Amélioration de la gestion des risques	3.8.3
Rendement (productivité du terrain)	Production totale de FFB en MT/Taille totale en hectares de la zone de production	Annuelle - année civile (Janvier à décembre) et période de 12 mois	Site	Une productivité optimisée	7.4.1
Volume totale de production d'huile de palme certifiée et non-certifiée et d'huile de palmiste certifiée et non-certifiée	Tonne métrique (MT)	Annuelle - année civile (Janvier à décembre) et période de 12 mois	Huilerie	Amélioration de la gestion des risques	3.8.3

Volume total des ventes d'huile de palme et d'huile de palmiste certifiées (détaillées par certification de la RSPO, certification autres, ou conventionnelle)	Tonne métrique (MT)	Annuelle - année civile (Janvier à décembre) et période de 12 mois	Huilerie	Amélioration de la gestion des risques	3.8.3
INDICATEURS SOCIAUX					
Composition démographique des travailleurs	Nombre total de travailleurs, décomposés par local ou non-local, en CDI ou CDD, et genre. Nombre total de jeunes travailleurs	Annuelle – année civile (janvier à décembre)	Site et Huilerie	Accès inclusif aux bénéficiaires, les Droits de l'Homme sont respectés, les conditions de travail sont sécurisées et convenables	6.1.1 / 6.1.2 / 6.1.3
Formations pour les employés et petits producteurs	Nombre de formations liées à la RSPO conduites Nombre d'employés et de petits producteurs ayant reçu des formations, décomposé par genre	Annuelle – année civile (janvier à décembre)	Huilerie	Les conditions de travail sont sécurisées et convenables, l'accès aux bénéficiaires est inclusif	3.7.2 / 3.7.3 / 5.2.2 / 5.2.4 / 7.2.6
Intégration des petits producteurs	Nombre de petits producteurs individuels (sous régime, indépendants, et planteurs) par genre	Annuelle – année civile (janvier à décembre)	Huilerie	Un accès inclusif aux bénéficiaires	5.1.8
Taux de Fréquence des Accidents avec Arrêt (LTIFR)	Nombre d'accidents x 1,000,000 ÷ total des heures hommes travaillées	Annuelle – année civile (janvier à décembre)	Site et Huilerie	Un travail sécurisé et convenable	6.7.5
Plaintes et Grievs	Nombre de cas de grief enregistrés ; nombre de dossiers clos	Annuelle – année civile (janvier à décembre)	Site et Huilerie	Droits de l'homme respectés ; des écosystèmes mieux protégés ; Agence et voix ; Communautés et entreprises en harmonie.	1.1.5 / 4.2.1 / 5.1.9 / 6.5.4

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX					
Utilisation des pesticides	<p>Nombre de fois où des pesticides ont été utilisés pour un traitement préventif, dans des circonstances exceptionnelles</p> <p>Nombre de fois où des pesticides classifiés 1a ou 1b par l'OMS, ou listés par les Conventions de Stockholm et Rotterdam, ont été utilisés</p>	Annuelle – année civile (janvier à décembre)	Site	Réduction de la pollution, Utilisation des ressources minimisée	7.2.2 / 7.2.4 / 7.2.5
Utilisation d'eau douce	Mètres cubes (m ³)	Annuelle – année civile (janvier à décembre)	Huilerie	Utilisation des ressources minimisée	7.8.4
Biodiversité	<p>Zones HCV et HCS en hectares</p> <p>Sites protégés proches des rivières constituant de zones tampons (ha) ne faisant pas parties des zones HCV et HCS ci-dessus</p> <p>Tourbières en hectares (conservées, plantées, réhabilitées)</p>	Annuelle – année civile (janvier à décembre)	Huilerie	Les écosystèmes sont mieux protégés	7.12.2

Le formulaire peut être téléchargé au lien suivant : https://rspo.org/library/lib_files/download/1440

Le Secrétariat de la RSPO s'engage à améliorer, affiner, et tenir compte des commentaires afin d'être plus précis et pertinent dans ce formulaire au fil du temps. Il s'agit d'un document interactif et sera mis à jour périodiquement.

Les analyses et commentaires de la ToC de la RSPO seront aussi imprégnés dans ce formulaire, car la ToC est un des moteurs d'amélioration. Il s'agit d'un document en direct et sera mis à jour au fil du temps sur une base périodique.

La RSPO se réserve le droit de mettre à jour et de modifier cette version du Formulaire des Métriques de la P&C de la RSPO, lorsque les outils, les guides, et les procédures liées à ce formulaire sont finalisées (exemple : un salaire décent)

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires au cours de l'utilisation de cet outil, à l'adresse suivante : certification@rspo.org.

2.0 Indicateurs Métriques des P&C 2018 de la RSPO : Définitions

2.1 INDICATEURS ÉCONOMIQUES

a. Production et ventes

Description : La production et les ventes sont mesurées à travers les métriques suivantes :

- i. Volume total de production de FFB certifiées et non certifiées
- ii. Volume total de production d'huile de palme certifiée et huile de palmiste certifiée et non-certifiée
- iii. Volume total des ventes d'huile de palme certifiée et d'huile de palmiste certifiée
- iv. Volume total des ventes d'huile de palme certifiée et d'huile de palmiste certifiée par d'autres certifications
- v. Volume total des ventes d'huile de palme certifiée et d'huile de palmiste certifiée conventionnelles

Logique : Afin de gérer la production et d'assurer qu'elle continue à être efficace et rentable, les planteurs doivent mesurer la performance de leur production. Le fait de suivre la courbe des volumes de FFB certifiées et non certifiées pourrait permettre aux planteurs de s'intéresser aux éventuels excès d'approvisionnement en FFB en fonction des estimations des volumes. Les planteurs ont aussi un avantage de traçabilité de FFB légalement achetées, et donc réduisent les risques dans la chaîne d'approvisionnement qui leur permettraient de vendre des produits issus d'huile de palme et d'huile de palmiste certifiées par la RSPO et de le faire savoir.

Guide pour la mise en place : Ces paramètres doivent être enregistrés dans le modèle pour les deux périodes de rapport : (a) année civile précédente (janvier à décembre) et (b) période de 12 mois comptant jusqu'à deux mois avant le mois de l'audit.

- Le volume de production de FFB fait référence à la production du ou des domaines certifiés au sein de l'unité de certification. Ces données seront remplies sous la feuille « 3.0 Annual-Estate » du modèle. Le volume de production de FFB provenant de domaines non certifiés n'est pas requis dans le modèle.
- Le volume de FFB certifié qui est détourné vers d'autres usines en dehors de l'unité de certification dans des circonstances spéciales, c'est-à-dire le détournement de récolte ou la panne d'usine, est toujours inclus dans le volume de production de FFB du ou des domaines certifiés.
- Le volume de FFB certifié et non certifié reçu d'autres unités de certification n'est pas requis dans le modèle.
- Le volume total de production de FFB certifiés et non certifiés des petits producteurs (sous régime et indépendants) et des petits exploitants issus de la base d'approvisionnement de l'unité de certification est requis dans le modèle. Ces données seront remplies sous la feuille « 2.0 Million annuelle » dans le modèle. Le volume de FFB reçu via les centres de collecte, les agents ou d'autres intermédiaires n'est pas requis dans le modèle.

b. Rendement (productivité du terrain)

Description : Cette métrique mesure le volume de FFB produites par hectare de zone de production. La zone de production comprend uniquement des zones de palmiers à huile arrivés à maturité, contrairement à la zone de certification qui comprend à la fois les zones arrivées à maturité mais aussi les plus jeunes, ainsi que les immeubles et infrastructures, les zones tampon de conservation, et toute autre zone au sein de l'unité de certification.

Logique : Les planteurs peuvent suivre et comprendre l'efficacité de la mise en place de bonnes pratiques agricoles, comme une bonne gestion des sols ou l'optimisation de l'utilisation des engrais et pesticides

pour améliorer les rendements de FFB. Cette métrique apporte une veille stratégique aux planteurs et leur permettra d'évaluer quand et comment replanter, conduire une évaluation de performance de rendement des terrains, développer des mesures innovantes pour optimiser les rendements, et cibler leurs efforts de formations pour améliorer les rendements.

Guide pour la mise en place : Le volume de FFB produit en tonnes métriques (MT) est enregistré dans le formulaire en se basant sur les deux délais de rapport : (a) l'année civile précédente (janvier à décembre) et (b) Période de 12 mois comptant jusqu'à deux mois avant le mois de l'audit.

- Le volume de production FFB est enregistré pour le (s) domaine (s) certifié (s) au sein de l'unité de certification.
- Le rendement annuel est automatiquement calculé en MT de FFB total produites par hectares, sur le total de zone de production.

2.2 INDICATEURS SOCIAUX

a. Travail

Description : Cette métrique mesure le nombre de travailleurs employés par l'unité de certification, que ce soit directement ou indirectement.

Logique : Le nombre de travailleurs impliqués dans la production d'huile de palme permet d'avoir une idée de la portée des efforts de l'unité de certification quant au développement des communautés locales. Le fait de détailler les employés par genre permet de visualiser la représentation masculine et féminine à travers l'unité de certification, et l'utilisation optimale de la main d'œuvre disponible. L'unité de certification pourra aussi identifier des points d'amélioration sur l'intégration et pourra démontrer que tous les employés ont des opportunités et un traitement égal (non discriminatoire).

Guide pour la mise en place : Les travailleurs sont enregistrés comme **locaux, non locaux, en CDI ou en CDD**, et comptés en nombre de personnes. Le nombre de travailleurs rapporté dans le formulaire doit être celui de la fin de l'année calendaire précédente.

- **Travailleurs locaux :** il s'agit de travailleurs originaires du même pays que le lieu de l'unité de certification mais qui ne sont pas des travailleurs transmigrants (reportez-vous à la définition du travailleur transmigrant dans la catégorie « travailleurs non locaux »).
- **Travailleurs non locaux :** Ceux-ci comprennent les migrants et transmigrants. Les travailleurs migrants sont définis comme ceux qui traversent des frontières afin de trouver un emploi. Les travailleurs transmigrants sont définis comme ceux qui traversent un pays afin de trouver un emploi (autre qu'à son compte).
- **Travailleurs en CDI :** Ceux-ci comprennent tous les employés rémunérés qui travaillent toute l'année, et pas uniquement durant certaines saisons. Ils comprennent les employés à plein temps et à mi-temps. Les employés à mi-temps travaillent toute l'année mais généralement moins de 35 heures par semaine.
- **Travailleurs en CDD :** Ceux-ci comprennent les employés temporaires, ou qui travaillent à une durée limitée, y compris les saisonniers. Ils comprennent aussi les employés qui ne sont pas directement sous contrat avec l'entreprise, mais avec un sous-traitant ou un consultant avec qui l'entreprise collabore.

b. Formations

Description : Cette métrique mesure le nombre de travailleurs de petits producteurs ayant reçu une ou plusieurs formations liées à la RSPO au sein de l'unité de certification.

Logique : Les formations ciblées sur les bonnes pratiques agricoles, sociales et environnementales visent à améliorer le travail, la santé et sécurité et les conditions de vie des employés et des petits producteurs sur le terrain.

Guide pour la mise en place : Ces mesures sont enregistrées pour l'année civile précédente (janvier à décembre).

- Les huileries et sites soumettent le nombre de formations liées à la RSPO qu'ils ont organisées ou initiées. Ces formations comprennent celles qui couvrent les sujets évoqués dans les P&C 2018 de la RSPO, celles qui sont conduites conformément à la loi (comme pour la sécurité et la santé) ou celles qui sont librement organisées par l'entreprise indépendamment de la RSPO.
- Le nombre total de travailleurs et petits producteurs (détaillés par genre) ayant reçu une ou plusieurs formations. Ce chiffre se calcule par individu ayant suivi une formation, et non par le nombre de formations qu'il ou elle ait reçu. Par exemple, si un employé A a suivi un total de trois formations au cours de l'année passée, il sera compte comme une personne dans le formulaire au lieu de trois.

c. Intégration des petits producteurs et des petits exploitants

Description : Cette métrique mesure le nombre de petits producteurs (sous régime, indépendants, et exploitants) qui sont impliqués dans la production d'huile de palme durable.

Logique : L'intégration des petits producteurs dans la chaîne d'approvisionnement de l'huile de palme durable est importante pour s'assurer qu'ils soient en mesure d'atteindre des conditions de vie durables. Obtenir des informations de base sur les petits producteurs en premier lieu dans le système permet à l'unité de certification de suivre la tendance de production des FFB par les petits producteurs. Cela apporte aussi le soutien nécessaire ou le plan d'action pour que ces derniers puissent réaliser leur plein potentiel pour à la fois contribuer et bénéficier de la production d'huile de palme durable. Si les informations sur le genre des employés n'est pas parfaite au stade initial, il est important pour le planteur de commencer à mettre en place un système de collecte d'informations.

Guide pour la mise en place : Ces mesures sont enregistrées pour l'année civile précédente (janvier à décembre).

- Les huileries fournissent le nombre de petits producteurs individuels (sous régime / indépendants / petits exploitants) qui sont inclus dans leurs bases d'approvisionnement, qu'ils soient certifiés ou non, ventilés par sexe.
- Les définitions des petits producteurs et des petits exploitants sont conformes à la définition du P&C RSPO 2018.
 - Petits producteurs sous régime : agriculteurs, propriétaires terriens ou leurs délégués qui n'ont pas : le pouvoir de décision exécutoire sur l'exploitation des terres et les pratiques de production ; et / ou liberté de choisir comment ils utilisent leurs terres, le type de cultures à planter et comment ils les gèrent (si et comment ils organisent, gèrent et financent les terres).
 - Petit producteurs indépendant : Tous les petits producteurs agricoles qui ne sont pas considérés comme des petits producteurs du régime sont considérés comme des petits producteurs indépendants.
 - Les petits exploitants : les agriculteurs, où la vente de FFB est exclusivement confiée à l'unité de certification. Les petits exploitants peuvent être des petits producteurs.
- Le nombre d'informations individuelles et de sexe est à la charge du propriétaire des petites exploitations ou des personnes qui ont signé des contrats ou des accords avec l'usine. Ces chiffres n'incluent pas les petits producteurs que les moulins traitent indirectement par le biais de centres de collecte, d'agents ou d'autres intermédiaires.

d. Taux de Fréquence d'Accidents avec Arrêt (LTIFR)

Description : Cette métrique mesure le nombre d'accidents avec arrêt qui ont eu lieu durant l'année de rapport. Le LTIFR sera calculé sur une base d'un million d'heures homme travaillées. La formule est la suivante :

$$[\text{Nombre d'accidents durant la période de rapport}] \times 1,000,000 / (\text{Total des heures travaillées durant la période de rapport})$$

Selon l'Organisation Internationale du Travail, un accident du travail est défini par tout accident, maladie, ou décès survenant dans le cadre de l'exercice d'une profession. Un accident est une circonstance imprévue et non planifiée, y compris les actes de violence, en lien avec le cadre de travail qui résulte en un ou plusieurs employés victimes de lésions, maladies ou décès.

Un cas d'accident du travail survient lorsqu'un employé est victime d'un accident du travail, qu'il soit fatal ou non.

Logique : Le LTIFR apporte de nombreuses perspectives et bénéfices à l'unité de certification. Par exemple, il indique si la performance de la sécurité est convenable ou s'il faut la rectifier. Un manque de sécurité pourrait augmenter les primes d'assurances, ou inciter les meilleurs employés à chercher un emploi ailleurs s'ils sont convaincus que leur sécurité n'est pas assurée au travail. En suivant le LTIFR, les planteurs ont la possibilité de minimiser les risques de perdre leurs bons employés, leur réputation, et de réduire leurs coûts.

Guide pour la mise en place : Ces mesures sont enregistrées pour l'année civile précédente (janvier à décembre).

- Le nombre de lésions fait référence aux lésions professionnelles qui ont entraîné une interruption de travail.
- Le total des heures travaillées se réfère au total des heures de travail effectuées est enregistré dans le modèle pendant la période de rapport.
- LTIFR est alors automatiquement calculée à partir des données fournies.

e. Plaintes et Doléances

Description : Cette métrique mesure le nombre de cas actifs appartenant à l'unité de certification à la fin de la période de rapport.

Logique : Conformément aux P&C 2018, une unité de certification doit avoir un mécanisme de doléances qui puisse apporter une gestion des cas, permette de tenir à jour les parties impliquées dans le cas quant à son laps de temps et à son issue, qui doit être communiquée et disponible pour toutes les parties prenantes concernées. Une bonne tenue de dossiers des cas actifs ou résolus est donc une étape importante. Les doléances peuvent venir de l'interne (employés) ou l'externe (y compris des petits producteurs). Avec cette métrique, l'entreprise pourra améliorer sa gestion des risques en assurant que les cas sont suivis et résolus convenablement et à temps.

Guide pour la mise en place : Le nombre de cas enregistrés de plaintes et de griefs requis dans le modèle se réfère aux cas qui sont enregistrés dans le système interne de règlement des griefs de l'unité de certification.

- Le nombre total de cas actifs historiques fait référence aux cas qui n'ont pas été résolus et qui sont reportés des années précédentes à la période de rapport.
- Le nombre total de nouveaux cas pour l'année civile précédente (janvier à décembre) est enregistré.
- Le nombre total de dossiers clôturés à la fin de l'année dernière de l'année civile précédente (janvier à décembre), qu'il s'agisse de dossiers actifs historiques ou de nouveaux dossiers, est enregistré dans le modèle.
- Le nombre total de cas actifs à la fin de l'année civile précédente sera calculé par formule.

2.3 INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

a. Utilisation des pesticides

Description : Cette métrique enregistre :

- Le nombre de fois d'utilisation prophylactique de pesticides
- Le nombre de fois où le paraquat, ainsi que des pesticides catégorisées 1a ou 1b par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou listées par les conventions de Stockholm ou Rotterdam, ont été utilisés.

Pour plus d'informations sur les Classes 1a et 1b de l'OMS, veuillez visiter le site Internet officiel de l'OMS.

Logique : Cette métrique apporte des informations aux planteurs sur l'utilisation des pesticides et leur permet d'évaluer l'efficacité du contrôle des nuisibles. Les planteurs ont la possibilité d'utiliser ces informations comme base pour considérer d'autres alternatives moins coûteuses.

Guide pour la mise en place : La métrique est enregistrée dans le modèle de l'année civile précédente (Janvier à Décembre)

Les planteurs doivent apporter une justification dans le formulaire quant à l'usage des pesticides mentionnés ci-dessus sur la base du processus ou de la condition de diligence raisonnable mentionnée dans l'indicateur 7.2.5 des P&C RSPO 2018.

b. Utilisation d'eau douce par huilerie

Description : Cette métrique mesure le volume d'eau douce utilisée par huilerie et est exprimée en mètres cubes (m³) d'eau douce utilisée par tonne d'huile de palme totale produite.

Logique : Les planteurs ont la possibilité de comprendre les risques existants et futurs liés à l'utilisation de l'eau lorsqu'ils développent leurs stratégies de gestion de l'eau. Ceci contribue à une flexibilité des changements liés aux demandes en eau qui évoluent au fil du temps avec le changement climatique.

Guide pour la mise en place : Le volume d'eau douce utilisé par l'usine fait référence à l'utilisation d'eau pour la production de CPO et est enregistré dans le modèle de l'année civile précédente (janvier à décembre). L'approvisionnement en eau pour la consommation domestique n'est pas requis dans le modèle

c. Biodiversité

Description : Les métriques suivantes apportent un cadre pour comprendre les zones d'impact au sein de la zone de gestion de l'unité de certification :

- **Haute Valeur de Conservation (HCV) en hectares**
- **Haute Stock de Carbone (HCS) en hectares**
- **Superficies de zones HCV-HCS en hectares**
- **Zones tampons proches des rivières qui ne font pas partie des zones HCV, en hectares**
- **Tourbières – existantes, plantées², en hectares**
- **Tourbières – non plantées, conservées, en hectares**
- **Tourbières – non plantées, réhabilitées, en hectares**

Logique : La gestion de zones d'une importance cruciale sur les plans biologiques, écologiques, sociaux ou ayant des valeurs culturelles au niveau national, régional ou mondial, est importante car elle permet aux écosystèmes d'être conservés, protégés, ou améliorés pour les générations à venir.

² Ceci se réfère aux plantations sur les tourbières dans des zones de développement existantes avant le 15 Novembre 2018. Après cette date, aucune plantation sur les tourbières n'est autorisée (cf. Indicateur 7.7.1 des P&C 2018 de la RSPO)

Les P&C 2018 de la RSPO comprennent des nouvelles règles afin d'assurer une contribution efficace de la RSPO quant à la lutte contre la déforestation. Les zones HCV et HCS seront déterminées comme défini dans les P&C 2018 de la RSPO (7.12.2)

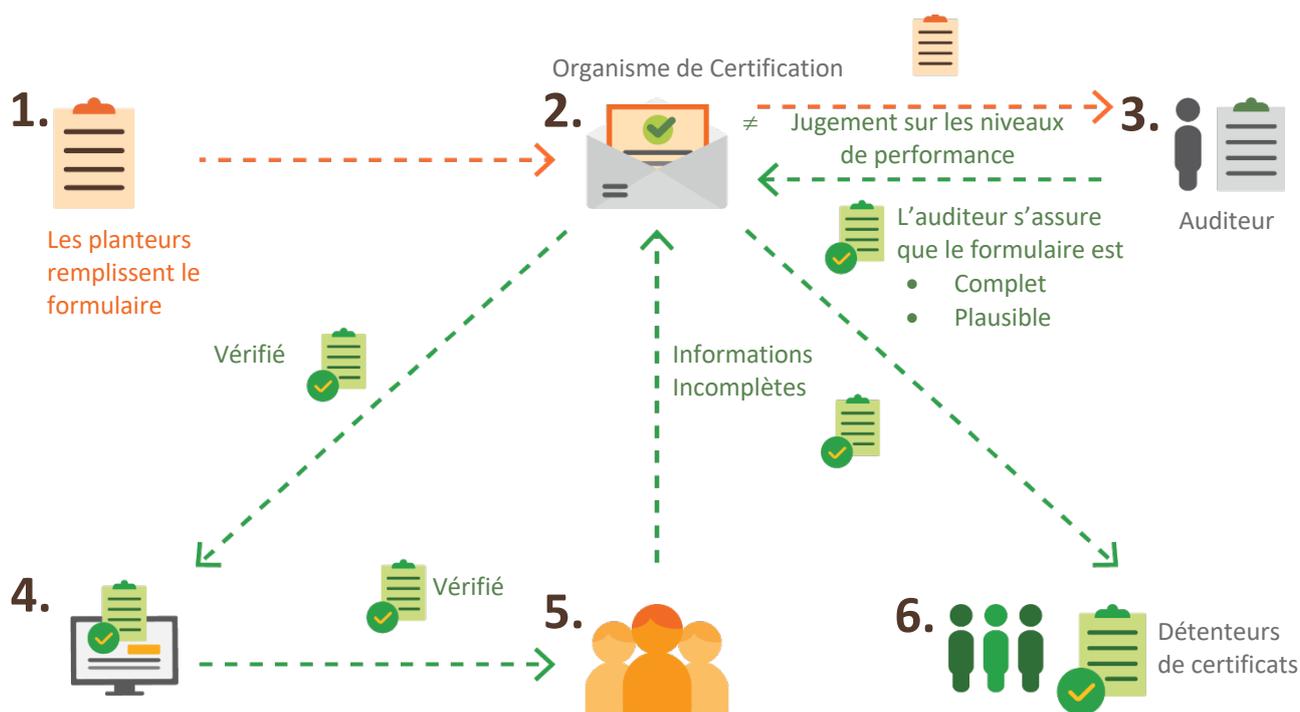
Guide pour la mise en place : La superficie de HVC, de HCS, de HCV-HCS, de zones tampons fluviales supplémentaires et de tourbières est enregistrée dans le modèle selon la période de déclaration de l'année civile précédente (janvier à décembre).

- La zone HCS doit être obtenue à partir d'une évaluation HCV-HCSA intégrée valide ou d'une évaluation HCSA autonome valide (se référer à l'indicateur 7.12.2 du P&C RSPO 2018).
- L'hectare de tourbières requis dans le modèle de métrique concerne uniquement les domaines certifiés au sein de l'unité de certification, et non tous les domaines de la société. L'hectare total doit être compté avec l'inventaire de tourbe rempli par le (s) domaine (s) certifié (s).
- D'autres zones de conservation ne sont pas requises dans le modèle, à l'exception des zones tampons fluviales supplémentaires qui ne font pas partie des zones HVC.

3.0 Flux des Données Métriques

Le schéma suivant illustre le flux des données métriques :

1. Les données métriques requises sont enregistrées par l'unité de certification en utilisant le Formulaire des Métriques de la RSPO, qui peut être téléchargé à partir du site Internet de la RSPO
2. Une fois rempli, le Formulaire des Métriques de la RSPO sera soumis par l'unité de certification à un Organisme de Certification avant un audit
3. Le formulaire sera ensuite vérifié par un auditeur afin d'assurer qu'il est complet et plausible durant l'audit
4. Le formulaire vérifié sera ensuite mis en ligne par l'Organisme de Certification sur la Plateforme Informatique RSPO
5. Le formulaire en ligne sera vérifié par le Secrétariat de la RSPO afin d'assurer qu'il contient toutes les informations nécessaires, avant son approbation
6. Une fois approuvé, un rapport d'audit comprenant le Formulaire des Métriques des P&C de la RSPO sera émis par l'Organisme de Certification au détenteur du certificat



 Formulaire des métriques rempli non vérifié

 Formulaire des métriques rempli vérifié

Schéma 1: Flux des données métriques

4.0 Aperçu de la Communication des Données

Toutes les données métriques recueillies seront totalisées au niveau du pays et rendues anonymes pour un rapport public. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la façon dont les données seront analysées et mises sous forme de rapport, et leur fréquence de rapport.

DONNÉES MÉTRIQUES	NIVEAU	COMMUNICATION INTERNE OU PUBLIQUE	MÉTHODE DE COMMUNICATION	FRÉQUENCE
INDICATEURS ÉCONOMIQUES				
Volume de Production de Grappes de Fruits Frais Certifiées (FFB)	Mondial	Public	Site Internet de la RSPO, Rapport d'Impact (Impact Report)	Annuel ou biennal – Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report) Mensuel – site Internet de la RSPO
Volume de Production de Grappes de Fruits Frais (FFB) Non Certifiées	Mondial	Interne	Rapports en interne	Trimestriel
Volume de Production d'Huile de Palme Certifiée Durable (CSPO) et d'Huile de Palmiste Certifiée Durable (CSPK)	Pays Mondial	Public	Site Internet de la RSPO, Rapport d'Impact (Impact Report)	Annuel ou biennal – Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report) Mensuel – site Internet de la RSPO
Volume des ventes de CSPO et CSPK (certifiés par la RSPO)	Mondial	Public	Site Internet de la RSPO, Rapport d'Impact (Impact Report)	Annuel ou biennal – Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report) Mensuel – site Internet de la RSPO

DONNÉES MÉTRIQUES	NIVEAU	COMMUNICATION INTERNE OU PUBLIQUE	MÉTHODE DE COMMUNICATION	FRÉQUENCE
Volume des ventes de CSPO et CSPK (autres certifications)	Mondial	Conseil d'Administration RSPO	Rapports en interne	Trimestriel
Volume des ventes de CSPO et CSPK (conventionnelles)	Mondial	Conseil d'Administration RSPO	Rapports en interne	Trimestriel
Rendements	Mondial Pays	Interne	Rapports en interne	Trimestriel
INDICATEUR SOCIAUX				
Nombre de travailleurs/petits producteurs ayant reçu des formations, par genre	Pays	Public	Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)	Annuel ou biennuel – Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)
Nombre de petits producteurs individuels (sous régime, indépendants, exploitants) approvisionnant l'huilerie, par genre	Mondial Pays	Public	Site Internet de la RSPO, Rapport d'Impact (Impact Report)	Annuel ou biennuel – Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report) Mensuel – site Internet de la RSPO
Nombre de travailleurs par genre, locaux et non-locaux, en CDI et en CDD	Mondial	Public	Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)	Annuel ou biennuel – Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)
Pourcentage de jeunes travailleurs sur le total des travailleurs	Pays	Public	Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)	Annuel ou biennuel – Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact

DONNÉES MÉTRIQUES	NIVEAU	COMMUNICATION INTERNE OU PUBLIQUE	MÉTHODE DE COMMUNICATION	FRÉQUENCE
				Update et Impact Report)
Taux de Fréquence des Accidents avec Arrêt	Pays	Public	Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)	Annuel ou biennuel – Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)
Cas de plaints et doléances (actifs et clos)	Mondial Pays	Public	Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)	Annuel ou biennuel – Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)
INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX				
Utilisation des pesticides	Pays	Public	Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)	Annuel ou biennuel – Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)
Utilisation d'eau douce par huilerie	Pays	Public	Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)	Annuel ou biennuel – Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)
Biodiversité	Pays	Public	Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)	Annuel ou biennuel – Rapport Actualisé et Rapport d'Impact (Impact Update et Impact Report)

La RSPO est une organisation internationale à but non lucratif créée en 2004 dans le but de promouvoir la croissance et l'utilisation de produits de palme à l'huile durables grâce à des normes mondiales crédibles et à l'engagement des parties prenantes.

www.rspo.org



Roundtable on Sustainable Palm Oil

Unit 13A-1, Level 13A, Menara Etiqa,
No 3, Jalan Bangsar Utama 1,
59000 Kuala Lumpur, Malaysia

T +603 2302 1500

F +603 2302 1543

Autres Bureaux:

Jakarta (Indonesia)
London (United Kingdom)
Beijing (China)
Bogota (Colombia)
New York (USA)
Zoetermeer (Netherlands)

 rspo@rspo.org

 www.rspo.org